



Directives de classement des Championnats nationaux 2026

Ce document souligne les méthodes utilisées pour classer les équipes participantes aux Championnats nationaux de Volleyball Canada.

Le processus de classement est révisé chaque année par le groupe de travail sur le classement et approuvé par le comité des Championnats nationaux.

1.0

Processus de classement national

Toutes les équipes accumuleront des points en fonction des résultats de la saison de compétition en cours. Les résultats suivants seront recueillis par Volleyball Canada :

- Classement en vue des Championnats provinciaux et territoriaux
- Classement final des Championnats provinciaux et territoriaux

Pour tous les résultats soumis, les équipes accumuleront des points (voir section 2.0 ci-dessous) et recevront un pointage total basé sur ces points. Les équipes seront classées en fonction de leur pointage total, par ordre décroissant, l'équipe avec le plus grand nombre de points étant classée première.

Les résultats associés aux Championnats provinciaux et territoriaux seront recueillis par VC directement auprès de l'APT après chaque championnat.

Volleyball Canada se réserve le droit d'ajuster le classement dans le but d'offrir la meilleure expérience de compétition à toutes les équipes participantes.

Les équipes étrangères seront classées à la discrétion du comité de classement qui tiendra compte des résultats obtenus au championnat provincial ou d'État de leur pays. Si l'équipe étrangère participe à un championnat d'une APT canadienne, elle sera classée en fonction du classement provincial, en utilisant uniquement ce résultat.

Nouveautés pour 2026!

Les huit (8) finalistes du niveau championnat permettront à chaque province d'obtenir le classement correspondant pour l'année suivante. Par exemple, les huit meilleures équipes masculines chez les moins de 16 ans en 2025 seront retenues chez les moins de 17 ans en 2026. (Ont., C.-B., Ont., C.-B., C.-B., Sask., Alb., Ont.)

- Cette offre s'adresse uniquement aux équipes des catégories U16, U17 et U18.
- Les équipes de l'Ontario doivent avoir terminé parmi les neuf premières de leur championnat d'APT 2026 pour être classées parmi les huit premières places préattribuées aux Championnats nationaux. Toutes les autres provinces doivent avoir terminé parmi les cinq premières de leur championnat d'APT 2026. Les provinces devront départager les bris d'égalité, le cas échéant.
- Les places attribuées parmi les huit premières seront retirées s'il n'y a pas suffisamment d'équipes de cette province ou de ce territoire participant à l'événement.



- Voir la section 3.0 pour la liste des huit premières places attribuées sur la base des résultats de 2025.

Tous les champions provinciaux auront la possibilité de concourir parmi les 32 meilleures équipes de chaque catégorie d'âge/sexé. L'équipe a la possibilité de se retirer de ce groupe des 32 meilleures équipes si elle estime que le niveau de jeu n'est pas adéquat.

- Cette option sera offerte à tous les groupes d'âge : U14 à U18.
- Toute équipe championne provinciale qui ne se classe pas parmi les 32 meilleures équipes obtiendra la dernière place au classement.
 - Les équipes seront classées en fonction de leur allocation de points.
 - Aucun changement de classement ne sera effectué pour les champions provinciaux déjà classés parmi les 32 meilleures équipes sur la base de l'allocation de points ou de l'allocation des huit premières équipes.
- Si une équipe choisit de se retirer du classement des 32 meilleures équipes, elle sera classée en fonction de son allocation de points.

2.0

Résumé des pointages

Les points sont attribués par province/territoire et par classement final. Les résultats de chaque équipe seront pondérés comme suit :

U15-U18 :

- **30 % du total** est basé sur le classement en vue des Championnats provinciaux et territoriaux.
- **70 % du total** est basé sur le classement final des Championnats provinciaux et territoriaux.

Pour U14 :

- **20 % du total** est basé sur le classement en vue des Championnats provinciaux et territoriaux.
- **80 % du total** est basé sur le classement final des Championnats provinciaux et territoriaux.

Chaque catégorie d'âge/de sexe aura son propre tableau récapitulatif des pointages. Voir la section 3.0 ci-dessous pour plus de détails. Volleyball Canada supervisera la désignation et le calcul de tous les points.

Voici une explication de la lecture du tableau récapitulatif des pointages ci-dessous :

- Les points sont indiqués par colonne dans l'ordre décroissant du classement final.
 - Les points pour la **Saskatchewan** et le **Québec** sont les mêmes pour chaque province et sont combinés dans une seule colonne.
 - Les points pour toutes les **provinces atlantiques** (T.-N.-L., N.-B., N.-É., Î.-P.-É.) sont les mêmes pour chaque province et sont combinés dans une colonne.
 - Les points pour tous les **territoires** (NT, T.N.-O., YK) sont les mêmes pour chaque territoire et sont combinés dans une colonne.



RANG	ON	AB	C.-B.	MB	SK/QC	ATL	TERR
1	1000	975	960	960	900	845	800
2	975	950	935	935	875	820	775
3	960	935	920	920	860	805	760
4	945	920	905	905	845	790	745
5	930	905	890	890	830	775	730
6	915	890	875	875	815	760	715
7	900	875	860	860	800	745	700
8	885	860	845	845	785	730	685
9	870	845	830	830	770	715	670
10	855	830	815	815	755	700	655
11	840	815	800	790	740	685	640
12	825	800	785	775	725	670	625
13	810	785	770	760	710	655	610
14	795	770	755	745	695	640	595
15	780	755	740	730	680	625	580
16	765	740	725	715	665	610	565
17	750	725	710	700	650	595	550
18	735	710	695	685	635	580	535
19	720	695	680	670	620	565	520
20	705	680	665	655	605	550	505

Voici un exemple de classement à l'aide du tableau de pointage U15 masculin mentionné ci-dessus :

- L'équipe A (Ontario) était classée troisième avant les championnats provinciaux et ont terminé en deuxième place.
- L'équipe B (Alberta) était classée sixième avant les championnats provinciaux et a terminé en première place

	Classements provinciaux			Classements provinciaux			Total	Rang
	Résultat	Pts	30 %	Résultat	Pts	70 %		
Équipe A (ON)	3 rd	960	288	2nd	975	682,5	970,5	1
Équipe B (AB)	6th	890	267	1 st	975	682,5	949,5	2

Sur la base des classements ci-dessus, l'équipe A accumule un plus grand nombre de points et sera classée avant l'équipe B au classement des Championnats nationaux.



3.0

Tableaux récapitulatifs des pointages et attribution des huit premières places

U18 Garçons

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Garçons U18.

1	AB	5	BC
2	ON	6	BC
3	ON	7	AB
4	ON	8	QC

U18 Filles

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Filles U18.

1	BC	5	ON
2	AB	6	BC
3	SK	7	ON
4	ON	8	ON

U17 Garçons

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Garçons U17.

1	ON	5	BC
2	BC	6	SK
3	ON	7	AB
4	BC	8	ON

U17 Filles

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Filles U17.

1	AB	5	ON
2	ON	6	BC
3	ON	7	AB
4	BC	8	AB



U16 Garçons

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Garçons U16.

1	MB	5	BC
2	ON	6	ON
3	AB	7	BC
4	ON	8	ON

U16 Filles

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Filles U16.

1	ON	5	ON
2	BC	6	SK
3	ON	7	AB
4	ON	8	AB

U15 Garçons

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Garçons U15.

U15 Filles

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Filles U15.

U14 Garçons

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Garçons U14.

U14 Filles

Veillez cliquer [ici](#) pour le sommaire des pointages Filles U14.

3.1

Bris d'égalité

Les égalités seront départagées en fonction des performances réalisées dans les quarts de finale de l'année précédente. Si les équipes sont encore à égalité, un tirage au sort déterminera l'ordre du classement.



4.0

Surclassées

Les équipes qui n'ont pas de classement dans un Championnat d'APT pour la même catégorie d'âge que celle à laquelle elles participent aux Championnats nationaux recevront des valeurs de points de 65 % pour leurs résultats déclarés dans la catégorie d'âge. *Par exemple, une équipe U14 ne participe qu'à son Championnat U14 de l'APT et termine deuxième. Si elle choisit de participer au Championnat national U15 de VC, elle recevra 65 % des points de la deuxième place pour son APT.*

5.0

Classements des championnats combinés

Les équipes qui participent à un championnat provincial comprenant deux catégories d'âge jouant dans le même groupe sont considérées comme participant à un championnat combiné.

Le groupe d'âge plus vieux d'un championnat combiné aura son « vrai classement », il sera classé d'après sa position finale dans le classement tout en incluant les résultats du groupe d'âge plus jeune.

Le classement pour le groupe d'âge inférieur n'aura pas le classement des équipes du groupe d'âge supérieur inclus dans le calcul pour leur classement.

Exemple : L'APT X est hôte d'un championnat combinant les U17 ainsi que les U18 pour un total de 20 équipes ayant les résultats suivants :

1^{re} — Équipe A (U18)

2^e — Équipe B (U17)

3^e — Équipe C (U18)

4^e — Équipe D (U17)

5^e — Équipe E (U18)

Résultats U18 : L'équipe A sera classée première, l'équipe C sera classée troisième, l'équipe E sera classée cinquième chez les moins de 18 ans.

Résultats U17 : L'équipe B sera classée première et l'équipe D sera classée deuxième chez les moins de 17 ans.